

Monteverdi 2017

L'année 2017 est particulière pour le Venetian Centre for Baroque Music. Non seulement elle est l'occasion de fêter les 450 ans de la naissance de Claudio Monteverdi (1567-1643) mais elle est aussi l'objet d'une évolution du Centre qui change de statut pour devenir la Fondazione delle Arti - Venezia.

Pour fêter l'anniversaire Monteverdi, notre Centre a souhaité sortir des sentiers battus afin de coproduire cinq événements et séries d'événements internationaux illustrant des aspects originaux du compositeur :

- *Angeli e Demoni - I Peccati capitali*, spectacle représenté le 18 février à Carnegie Hall à New York par La Cappella Mediterranea sous la direction de Leonardo García Alarcón, dans une mise en espace d'Olivier Lexa
- *Corpi ingrati*, spectacle rassemblant les trois ballets de Monteverdi dans nouvelle production du Ballet National de Marseille avec l'ensemble Concerto Soave dirigé par Jean-Marc Aymes - chorégraphie d'Emio Greco et Pieter Scholten, dramaturgie d'Olivier Lexa et Jesse Vanhoeck
- *Studio Venezia*, série de performances lyriques et musicales quotidiennes programmée par notre Centre du 21 au 31 mai au Pavillon français de la Biennale de Venise, sur la demande de l'artiste Xavier Veilhan
- Sortie du nouvel essai d'Olivier Lexa, *Monteverdi et Wagner - Penser l'Opéra* aux Archives Karéline en novembre
- Sortie en décembre du court-métrage *Arianna* autour du célèbre *Lamento* de Monteverdi, tourné au Teatro La Fenice (Venise) et au Labirinto della Masone (Parme) en septembre 2016, avec la soprano Lieselot de Wilde dans le rôle-titre et l'acteur Andrea Romano - réalisation Olivier Lexa.

A l'occasion du week-end d'inauguration des 24 et 25 juin 2017 au Palazzetto Pisani à Venise, le Venetian Centre for Baroque Music devient la Fondazione delle Arti - Venezia et élargit ainsi son activité qui n'est plus seulement musicale. Liée à la création du Club delle Arti, la Fondazione delle Arti - Venezia agit pour la vie culturelle vénitienne dans différentes disciplines artistiques. Rendez-vous sur le site de la Fondation afin d'en savoir plus.